

SÉANCE DU 2024-03-04

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 04^e jour du mois de mars deux mille vingt-quatre à dix neuf heures, s'est tenue la séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SUZIE LACOMBE, SERGE LÉVESQUE, LISE PINEAULT, SERGE IMBEAULT ET AUBERT TURCOTTE. Le directeur général greffier trésorier Jean-Noël Barriault est également présente à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2024-03-04

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Vente pour taxe
4. Demande d'appuis du club des 50 ans et plus
5. Demande d'aide financière au député
6. Période de questions
7. Levée de la séance

2024-03-036

1. Ouverture de la séance

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Suzie Lacombe d'ouvrir la séance

2024-03-037

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque d'adopter l'ordre du jour.

2024-03-038

3. Vente pour taxe

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement d'adopter et d'approuver l'état des taxes dues proposé par le directeur général greffier trésorier et d'autoriser l'envoi d'une lettre enregistrée à toute les personnes inscrites sur cette liste.

2024-03-039

4. Demande d'appuis du club des 50 ans et plus

Attendu que les activités organisées par le club 50 ans et plus de Saint-Léon-le-grand anime notre communauté et sont essentiels pour plusieurs aînés qui peuvent ainsi sortir de la solitude et éviter l'isolement social.

Attendu que les activités du club 50 ans et plus offertes aux aînés de Saint-Léon-le-grand sont un élément important favorisant le maintien de notre population d'aînés.

Attendu que la municipalité de Saint-Léon-le-grand considère que le maintien des activités du club 50 et plus de Saint-Léon-le-grand sont essentielles et s'intègrent dans sa politique envers les familles et les aînés.

Attendu que la population de 65 ans et plus est très importante et en nombre dans notre communauté et veut demeurer active et avoir accès à des services de proximité.

Attendu que depuis quelques années le gouvernement du Québec a multiplié les normes les règles les vérifications en tous genres ce qui se traduit par des pages et des pages de formulaires à remplir, la plupart du temps en ligne, ce qui décourage de plus en plus les bénévoles aînés à s'impliquer.

Attendu que de plus en plus de bénévoles se réfèrent au carrefour 50 plus du Québec pour se faire aider et obtenir de l'accompagnement et du soutien.

Attendu que nous considérons les 138 clubs 50 ans et plus affiliés au carrefour 50+ du Québec et déployer sur tout le territoire des régions Bas-Saint-Laurent et Gaspésie îles-de-la-madeleine ont un impact positif sur la santé des aînés et sur la vitalité de nos milieux.

Attendu que le carrefour 50+ du Québec avec l'appui du club 50 ans et plus de Saint-Léon-le-grand demande au gouvernement provincial un financement récurrent en soutien au club 50 ans et plus.

Madame la conseillère Lise Pineault propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte d'autoriser Monsieur le maire Jean Côme Lévesque à signer au nom de la municipalité de Saint-Léon-le-grand une lettre d'appui au carrefour 50+ du Québec dans sa démarche afin d'obtenir un financement adéquat et récurrent de la part du gouvernement du Québec qu'une copie de cette lettre soit transmise à au club 50 ans et plus de Saint-Léon-le-grand et à Madame Maïté Blanchette-Vézina ministre régional de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région Gaspésie-îles-de-la-madeleine qu'une copie de cette résolution soit jointe à notre lettre d'appui.

2024-03-040

6. Demande d'aide financière au député

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte de déposer une demande d'aide financière au député de Matane-Matapédia, monsieur Pascal Bérubé, dans le cadre du programme PPA-CE 2024-2025 au montant de 40 000.00\$ pour des travaux sur le rang Lacasse et pour rendre accessible aux personnes à mobilité réduite la traverse piétonnière sur la rue Gendron.

6. Période de questions

Aucune question.

2024-03-041

7. Levée de la séance

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyée par madame la conseillère Lise Pineault et résolue unanimement de lever la séance.

Jean-Côme Lévesque
Maire

Jean-Noël Barriault
Directeur général greffier trésorier